

Numéro 25
Numéro spécial
Décembre 2019



SECTION de la VENDÉE

Fédération Syndicale Unitaire

S.F.R.
Section Fédérale des Retraités

Le gouvernement s'obstine, accentuons la pression!

.4700 personnes dans les rues de la Roche sur Yon le jeudi 5 décembre! Il y avait longtemps que nous n'avions été aussi nombreuses, nombreux.. Ce même constat a été partagé partout.

Ce temps fort dans un cycle quasi quotidien de mobilisations doit être dépassé, amplifié jeudi prochain, le 17. Soyons-y tous ...



Mardi 17 décembre 2019

La Roche sur Yon
2 départs pour une manif
Place de la Vendée
Place de la Résistance
14 H



F.S.U.85

S.F.R.

Pôle associatif
71 bd Aristide Briand
(Rez-de-chaussée, porte C)
BP 01
85001 La Roche-sur-Yon Cedex

Dans ce numéro

| | |
|-------------------------------|-----|
| Communiqué Presse FSU | P 2 |
| L'appel intersyndical vendéen | P 3 |
| La place des retraités.es ... | P 4 |

Après le discours d'E. Philippe, le communiqué de presse de la FSU



Dans un contexte de mobilisations historiques, les annonces du Premier ministre confirment que le gouvernement maintient son choix d'une retraite universelle par points ainsi que son calendrier d'élaboration d'un projet de loi. Il n'a donc pas pris la mesure des revendications et de la colère exprimées massivement depuis plusieurs jours dans les grèves et manifestations comme le 5 décembre dernier.

Le premier ministre n'a pas levé le flou sur les contenus de la réforme, il a en revanche confirmé la dégradation de la situation notamment avec la mise en place d'un âge pivot à 64 ans, la suppression de tous les régimes spéciaux et la fin du code des pensions. La FSU continue d'affirmer que cette réforme sera inégalitaire, notamment entre les femmes et les hommes, et qu'elle conduira à une baisse du niveau des pensions pour toutes et tous les salarié.es. Les agents.es de la Fonction Publique seraient particulièrement impacté.es par les effets néfastes de ce nouveau système en particulier pour les bas salaires.

Les enseignant.es sont plus inquiet.es qu'ils et elles ne l'étaient déjà. Le Premier Ministre, bien que reconnaissant les pertes, ne propose aucune solution et renvoie à des discussions sur les carrières et les métiers, ne levant le flou ni sur les compensations, si sur la revalorisation. En outre, il confirme ainsi les propos du ministre de l'Éducation Nationale sur les contreparties inacceptables liées aux missions et au temps de travail. Il n'a eu aucun mot pour les personnels non-enseignants.

Les mesures concernant la transition avec une réforme applicable à partir des générations 1975 laisse à penser que nous pourrions accepter de laisser «l'héritage» d'un système des retraites défavorable aux générations à venir.

Il maintient le cap, joue la division entre les catégories et les générations, et confirme une réforme qui lèsera tout le monde.

C'est pourquoi la FSU appelle les agent.es de la Fonction Publique, les salarié.es, les jeunes, les retraité.es à poursuivre et amplifier les mobilisations et à s'engager avec force dans les actions décidées par l'intersyndicale interprofessionnelle du 10 décembre, dès le 12 décembre localement, puis le week-end, et de faire du 17 décembre une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle massive de grèves et de manifestations.

Clermont Ferrand, le 11 décembre 2019



Le Premier Ministre de Monsieur MACRON est resté sourd à nos légitimes revendications.

Nous sommes face à une véritable contre-réforme,

- ➔ Travailler plus
- ➔ Travailler plus longtemps
- ➔ Gagner moins

Depuis plus de dix ans, nous, salariés, retraités, jeunes, subissons les conséquences conjuguées de la crise des marchés financiers et des politiques d'austérité sociale. L'amputation de notre pouvoir d'achat, des conquêtes sociales, le démantèlement des services publics sont d'ores et déjà considérables.

La contre-réforme des retraites prolonge et parachève de répondre aux exigences des donneurs d'ordre des marchés financiers.

Grève et manifestation

MARDI 17 DÉCEMBRE À 14 HEURES

2 points de départ :
Place de la Vendée
et Place de la Résistance

Cela suffit !

- ➔ 2 ans de plus avec un âge réel et a minima de 64 ans
- ➔ - 20 % à - 40 % sur le montant de sa pension
soit a minima – 240 € pour une retraite actuelle de 1.400 €
et – 320 € pour une retraite actuelle de 1.800 €

Le Président et son Premier Ministre, Monsieur DELEVOYE doivent abandonner un projet néfaste, de régression sociale.

La très puissante mobilisation enclenchée le 5 décembre ne suffit donc pas ?

**Alors montons la mobilisation, la grève, de plusieurs crans !
Le 17 décembre nous le permet.**

Que le 17 décembre, usines, administrations, transports cessent de produire, de circuler, d'assurer les services.

Ensemble, nous avons la force de le faire plier,
Utilisons-la maintenant !

De tout le pays, de toute la Vendée, que monte une exigence commune

RETRAIT DU PROJET PHILIPPE-DELEVOYE

Et la cause est gagnée

La place des retraité.es dans la société

Intervention de Claude Rivé au Congrès de la FSU le 11 décembre 2019

La place qu'on reconnaît aux retraité.es dépend directement de la conception qu'une société affiche de la retraite, de la valeur du temps et des aspirations qu'elle libère, et bien sûr des moyens qu'elle accorde à sa jouissance. Les mobilisations en cours sur le système de retraite donnent une résonance particulière à cet enjeu social et sociétal.

Aujourd'hui, les personnes de plus de 60 ans représentent 24% de la population française avec une espérance de vie de l'ordre de 25 ans. Comment une société moderne pourrait-elle fonctionner harmonieusement en excluant de son développement celles et ceux qui constitueront bientôt un tiers de la population ? Cette évolution anthropologique exige d'en prendre toute la mesure.

Les retraités sont d'anciens actifs ayant conquis des droits liés au statut professionnel et aux cotisations versées dans un système de retraite solidaire et intergénérationnel. A ce titre, la pension doit leur permettre de maintenir leur capacité à suivre les évolutions de la société. C'est pourquoi l'évolution des pensions doit être indexée sur celle des salaires.

Hors de question donc d'accepter que la pension soit considérée comme une allocation sociale, une variable d'ajustement budgétaire. C'est pourtant ce que nous vivons actuellement et qui attise la colère chez les personnes à la retraite qui manifestent régulièrement et unitairement dans le cadre du « groupe des neuf ».

Les retraités sont également très présents dans les mobilisations en cours contre le projet de réforme par points destructeur de notre système de protection sociale.

Ils mesurent la gravité de l'attaque contre les générations à venir. C'est qu'ils subissent depuis plusieurs années les régressions que le gouvernement veut aggraver, généraliser et pour longtemps.

Et, redisons-le ici, les retraité.es seraient aussi directement visé.es par le blocage, voire la diminution de la part des richesses consacrées aux retraites.

F.S.U.85

S.F.R.

Pôle associatif

71 bd Aristide Briand
(Rez-de-chaussée, porte C)
BP 01

85001 La Roche-sur-Yon Cedex
tél + fax : 02-51-05-56-80
courriel : retraites@fsu85.fr

Les retraité.es occupent une place importante dans la vie sociale et contribuent à la vie économique du pays. Leur rôle de créateur de lien social, de passeur de mémoire et d'expérience doit être affirmé et valorisé.

Si les revendications des retraité.es pour un meilleur fonctionnement de la société rejoignent largement celles de l'ensemble des citoyens, certaines sont plus aiguës comme la prise en charge de la perte d'autonomie, l'accès aux services publics de la santé, des transports, du logement.

La création d'un secrétariat d'état auprès du ministère du travail serait une reconnaissance de leur place dans la société. Avec nous, le groupe des neuf le demande.

Il faut se réjouir des luttes qui se développent contre les discriminations. Celles liées à l'âge doivent être également combattues avec la plus grande vigueur. L'horizon promis après l'exercice professionnel ne peut être l'effacement et une vie rabougrie.



**Vous pouvez aussi
nous retrouver
sur**

**<http://sd85.fsu.fr/>
à la rubrique
« retraite »**

Comment peut-on opposer le grand-père au jeune homme qu'il a été ? Comment opposer la salariée à la retraitée qu'elle sera ? Comment une partie de la vie d'un individu serait-elle devenue l'ennemie de l'autre ?

En intégrant toujours mieux ces problématiques dans l'activité de notre fédération, nous pouvons et nous devons faire reconnaître et respecter la place des retraité.es dans notre société.